

LION ÉLECTRIQUE DÉPOSE UN PROSPECTUS PRÉALABLE DE BASE PROVISOIRE

- ***Lion a actuellement l'intention d'établir un programme de placement « au cours du marché » une fois visé le prospectus préalable de base définitif, sous réserve de la conjoncture du marché***

MONTRÉAL, le 15 juin 2022 /CNW Telbec/ - La Compagnie Électrique Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV) (« Lion » ou la « Société »), fabricant de premier plan de véhicules urbains de poids moyen et lourd 100 % électriques, a annoncé aujourd'hui avoir déposé un prospectus préalable de base simplifié provisoire (le « prospectus préalable de base ») auprès des autorités en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada et une déclaration d'inscription sur formulaire F-10 (la « déclaration d'inscription ») correspondante auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC ») en vertu du régime d'information multinational des États-Unis et du Canada (RIM).

Le prospectus préalable de base, lorsqu'il sera dans sa forme définitive, permettra à Lion et à certains de ses porteurs de titres d'offrir au moyen d'un prospectus jusqu'à 350 000 000 \$ US d'actions ordinaires, d'actions privilégiées, de titres d'emprunt, de bons de souscription, de reçus de souscription et d'unités, ou d'une combinaison de ceux-ci, au cours de la période de validité de 25 mois du prospectus préalable de base.

Aucun placement de titres aux termes du prospectus préalable de base et de la déclaration d'inscription correspondante n'est en cours. Une fois visé le prospectus préalable de base définitif et sous réserve de la conjoncture du marché, Lion a actuellement l'intention de déposer un supplément de prospectus afin d'établir un programme de placement « au cours du marché » qui lui permettrait d'émettre et de vendre jusqu'à 125 000 000 \$ US de nouvelles actions ordinaires de la Société, à son gré. Conformément aux pratiques courantes du marché, les ventes réalisées dans le cadre du programme de placement au cours du marché seraient généralement effectuées par l'intermédiaire de placeurs pour compte sur les marchés existants et aux cours du marché. Rien ne garantit que le programme de placement au cours du marché sera établi, ni le moment où il le sera, le cas échéant.

Les conditions particulières applicables à un placement effectué aux termes du prospectus préalable de base et de la déclaration d'inscription seront décrites dans un supplément de prospectus qui sera déposé auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et américaines compétentes dans le cadre du placement.

La déclaration d'inscription a été déposée auprès de la SEC, mais n'a pas encore pris effet. Les titres ne peuvent pas être vendus et aucune offre d'achat ne peut être acceptée tant que le prospectus de base définitif n'aura pas été visé et que la déclaration d'inscription n'aura pas pris effet. Des exemplaires du prospectus préalable de base provisoire et de la déclaration d'inscription peuvent être respectivement consultés au www.sedar.com et au www.sec.gov.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres, et aucune vente de titres n'interviendra dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant que les titres ne soient inscrits ou que leur placement ne soit permis en vertu des lois sur les valeurs mobilières du territoire.

À PROPOS DE LION ÉLECTRIQUE

Lion Électrique est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. Nous pensons, concevons et produisons des camions commerciaux urbains 100 % électriques de classe 5 à classe 8 et des autobus et minibus tout électriques pour le transport scolaire, adapté et collectif. Lion est un leader en

électrification des transports en Amérique du Nord et conçoit, fabrique et assemble plusieurs pièces de ses véhicules : châssis, ensembles de batteries, cabines de camions et carrosseries d'autobus.

Toujours à l'affût des nouvelles technologies, les véhicules Lion possèdent des caractéristiques uniques qui sont adaptées à la réalité des utilisateurs et de leurs besoins quotidiens. Nous croyons que l'électrification des transports est un catalyseur majeur pour l'amélioration de notre société, de notre environnement et surtout, de notre qualité de vie. Les actions de Lion sont négociées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « LEV ».

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » et des « déclarations prospectives » (collectivement, les « déclarations prospectives ») au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines applicables, notamment la loi intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Dans le présent communiqué, les déclarations qui ne sont pas des faits historiques, notamment les déclarations relatives aux opinions et aux attentes de Lion et les déclarations relatives au projet d'établissement d'un programme de placement au cours du marché, constituent des déclarations prospectives et devraient être évaluées comme telles.

Les déclarations prospectives se reconnaissent par l'utilisation de termes comme « croire », « pouvoir », « continuer », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « projeter », « potentiel », « sembler », « rechercher », « futur », « cibler » ou d'autres expressions similaires, notamment l'emploi du futur ou du conditionnel, et d'autres termes semblables qui prédisent ou indiquent des tendances ou des événements futurs ou qui n'énoncent pas des faits historiques, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes.

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes parce qu'elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non à l'avenir. Ces risques et incertitudes sont décrits plus amplement à la rubrique 23.0, « Facteurs de risque », du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2021. Bon nombre de ces risques dépassent la capacité de contrôle et de prévision de la direction de Lion. Toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont expressément formulées, dans leur ensemble, sous réserve de la présente mise en garde et des facteurs de risque énoncés dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2021 et dans d'autres documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes compétentes et de la SEC.

Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux déclarations prospectives formulées aux présentes. De plus, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date à laquelle elles ont été formulées. Sauf dans les cas où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, Lion n'assume aucune obligation, et se dégage expressément de tout devoir, de mettre à jour, de réviser ou d'examiner toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

Renseignements :

Relations avec les investisseurs :

Tél. : 450 432-5466, poste 469

ir.lion@thelionelectric.com